



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du jeudi 9 juin 2016 à 18h

Ancien site INRS - Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Jean-Luc **FONTAINE** _
Dominique **GOEPFER** _ Daniel **LAGRANGE** _ Jean **LOPES** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _
Marie-Laure **SIEGEL** _ Etienne **THIL** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Marie-Louise **KADOK** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Florence **WAZYLEZUCK**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	1er juin 2016
<u>Date d'affichage</u> :	17 juin 2016
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	12
<u>Nombre de votants</u> :	12
<u>Secrétaire de séance</u> :	Hervé TILLARD

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 mai 2016

2. Désignation d'un secrétaire de séance

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 73	Aménagement du territoire- Grands projets	Renouvellement de l'outil SIG web
2016_ 74	Développement économique	Ancien site INRS – convention d'occupation précaire
2016_ 75	Cohésion sociale - Finances	Centre aquatique Moselle et Madon - demande d'aide au conseil départemental
2016_ 76	Domaine et patrimoine	Cession de matériels

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 mai 2016

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Hervé TILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2016_73

Rapporteurs :

Filipe PINHO - Président

Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :

Renouvellement de l'outil SIG web

Depuis juillet 2015, le Service d'Information Géographique (SIG) de la CCMM a intégré le service Terres de Lorraine Urbanisme. Pour continuer à diffuser les données géographiques de qualité aux agents et habitants des 147 communes et 4 intercommunalités, une évolution de l'outil de stockage et de diffusion est nécessaire.

Initialement dimensionné pour les besoins de la CCMM, l'outil actuel, egeoMM, ne supporterait pas le flux de connexions supplémentaires des nouveaux utilisateurs. Le site web SIG a été développé et maintenu en interne par le service SIG. La solution retenue est vieillissante et ne répond plus aux standards d'ergonomie actuels. Par ailleurs les données à collecter doivent couvrir un territoire plus vaste. Les capacités de stockage et les conditions d'accès à ces données doivent donc être ajustées.

Le comité de pilotage de TDLU a posé les objectifs pour l'évolution de l'outil web de diffusion des données géographiques :

- Offrir des outils de consultation de données géographiques adaptés aux besoins des 147 communes et des 4 intercommunalités,
- Permettre l'ouverture au public.

Un groupe de travail SIG composé d'élus des 4 intercommunalités de TDLU accompagné par le service SIG a défini un cahier des charges permettant de répondre à ces objectifs.

Il est proposé au bureau de lancer la consultation pour un marché sur 5 ans pour l'acquisition d'une nouvelle solution web SIG et l'hébergement du système de gestion de base de données. Le coût total sur la période devrait être compris entre 48000€ HT et 97000€ HT.

Le bureau communautaire,

Sur proposition du comité de pilotage TDLU,
Après avis du groupe de travail SIG du 24 mars 2016,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **valide** le constat de nécessaire évolution du SIG de la CCMM pour les besoins de TDLU,
- **autorise** le président à lancer le marché pour le renouvellement de l'outil sig web et l'hébergement du système de gestion de la base de données.
- **autorise** le président à signer le marché avec la ou les entreprises attributaires pour le montant défini ci-dessus.
- **autorise** le président à solliciter les subventions auprès des partenaires.

DÉLIBÉRATION N° 2016_74

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :

Ancien site INRS – convention d'occupation précaire

La société ALAJI SAS – formations professionnelles – a sollicité la mise à disposition d'une salle de formation au sein de l'ancien site INRS de Pont-Saint-Vincent dans le cadre de la réalisation de 2 sessions de formation intitulées « Compétences transverses » en lien avec Pôle Emploi.

Ces 2 sessions s'étaleront du 23 mai au 9 août 2016 et regrouperont chacune une dizaine de participants.

Le bureau communautaire est invité à en approuver la convention d'occupation.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation précaire conclue du 23 mai au 9 août 2016 avec ALAJI SAS pour l'occupation des locaux dans les conditions suivantes :

- **Site** : Ensemble immobilier cadastré AB 376 et 377 – 54 550 PONT-SAINT-VINCENT
- **Dénomination locaux** : Ancien site INRS – partie bâtiment B2 comprenant salle de formation + circulation + sanitaires
- **Surface totale** : 276 m²
- **Loyer** : 2 200 € pour l'ensemble de la location

- **autorise** le président à signer la convention.

DÉLIBÉRATION N° 2016_75

Rapporteur :

Marie-Laure SIEGEL - Vice-présidente chargée de la cohésion sociale

Objet :

Centre aquatique Moselle et Madon - demande d'aide au conseil départemental

Après l'approbation du programme du futur centre aquatique par le conseil communautaire du 21 février 2013, des subventions doivent être mobilisées afin de finaliser le plan de financement de l'opération.

Le bureau est invité à solliciter la subvention suivante au titre des aides départementales à l'investissement (Contrat Territoire Solidaire) pour un montant de 300 000 €.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** une subvention du conseil départemental (Contrat Territoire Solidaire) à hauteur de 300 000 € pour la construction du centre aquatique.

DÉLIBÉRATION N° 2016_76

Rapporteur :

Daniel LAGRANGE - Vice-président chargé des équipements et réseaux

Objet :

Cession de matériels

Dans le cadre de la réorganisation des services techniques, il est proposé d'optimiser le parc matériels et utilitaires en se séparant d'équipements devenus obsolètes ou sous-utilisés.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la cession au prix proposé des matériels listés ci-dessous :

Année d'acquisition	N° d'inventaire	Budget	Equipement concerné	Valeur nette comptable	Proposition de reprise (€ hors taxes)
2006	2006/VEH/80	Eau	Camionnette Mitsubishi 782ADA54	0.00 €	8 000.00 €
2008	2008/VEH/84	Assainissement	Fiat Ducato 597AKK54	0.00 €	5 300.00 €
2005	2005/VEH/09/01	Eau	Camion grue Mercedes 1114K31 1022XG54	0.00 €	3 583.33 €
2005	2005/VEH/04	Eau	Minipelle sur chenilles Volvo	0.00 €	11 000.00 €
				TOTAL	27 883.33 €

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération

Le secrétaire,

Hervé TILLARD



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 73	Aménagement du territoire- Grands projets	Renouvellement de l'outil SIG web
2016_ 74	Développement économique	Ancien site INRS – convention d'occupation précaire
2016_ 75	Cohésion sociale - Finances	Centre aquatique Moselle et Madon - demande d'aide au conseil départemental
2016_ 76	Domaine et patrimoine	Cession de matériels

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Pascal SCHNEIDER	Excusé
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Dominique GOEPFER		Etienne THIL	
Marie-Louise KADOK	Excusée	Hervé TILLARD	
Daniel LAGRANGE		Florence WAZYLEZUCK	Excusée
Jean LOPES		Thierry WEYER	
Filipe PINHO			

